



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

VISITE DES PROPRIÉTÉS PAR LE SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Ville de Sainte-Marie, le 2 juin 2011 - Annuellement, le personnel du Service d'évaluation foncière de la MRC de La Nouvelle-Beauce doit effectuer des visites des propriétés dans les 11 municipalités de son territoire. En effet, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC est dans l'obligation de visiter les propriétés afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser les rôles d'évaluation foncière.

Les visites sont effectuées lors de l'émission de permis de construction, de rénovation ou de démolition ou encore, au moins tous les neuf ans. Nos évaluateurs, techniciens et inspecteurs en évaluation sont munis d'une carte d'identité avec photo. Ces visites ont lieu du lundi au vendredi entre 8 heures et 21 heures (sauf les jours fériés) et principalement durant la saison estivale. En cas d'absence, nous vous laisserons une carte de visite sur laquelle un numéro de téléphone est indiqué afin de prendre un rendez-vous. Il est de votre responsabilité de communiquer avec notre personnel.

Pour l'année 2011 et en fonction de notre calendrier de travail, de juin à septembre prochain nous effectuerons des visites particulièrement sur le territoire de Saint-Isidore.

Nous vous rappelons qu'en vertu de la loi, tout propriétaire ou occupant doit donner le libre accès à la propriété (autant sur le terrain que dans les bâtiments) afin que le représentant du service d'évaluation puisse effectuer son travail correctement. Votre collaboration est donc très appréciée.

Dans un souci d'améliorer nos services envers les citoyens, nous vous rappelons que notre site Internet diffuse certaines données des rôles d'évaluation municipaux à l'adresse suivante : www.nouvellebeauce.com (voir section « À consulter » en vert). Vous n'aurez qu'à choisir la municipalité désirée et optez pour l'une des méthodes de recherche à votre disposition (matricule, lot ou adresse).

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à rejoindre le Service d'évaluation foncière de la MRC de La Nouvelle-Beauce au 418 387-3444, poste 120.

– 30 –

Source : Mario Caron, directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour information : Jérôme Drouin, directeur du Service d'évaluation foncière
Tél. : 418 387-3444, poste 116